

Département de
Loire-Atlantique
Arrondissement de
Saint-Nazaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de PORNICHET

L'an deux mille seize,
Le 30 novembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN,
DONNE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, DAGUIZE,
JARDIN, BOUYER, FRAUX, POUSSET, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, CHUPIN,
CORNETI, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER.

Date de convocation

24 novembre 2016

A l'exception de :
Madame LE PAPE a donné pouvoir à Monsieur GUGLIELMI.
Madame LEVESQUE a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.
Monsieur GILLET a donné pouvoir à Monsieur PELLETEUR.
Monsieur SAILLANT a donné pouvoir à Monsieur DONNE.
Monsieur ALLANIC a donné pouvoir à Madame FRAUX.
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Monsieur CHESNEAU a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame CHUPIN.

*Date du
Conseil Municipal*

30 NOVEMBRE 2016

Formant la majorité des membres en exercice.

*Nombre de
conseillers*

En exercice 33

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame
LOILLIEUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres
présents.

Présents ---- 25

20/ MEDIATHEQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ATHENOR – SAISON 2016/2017 – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Votants ----- 33

RAPPORTEUR : Monsieur GUGLIELMI, adjoint au Maire

EXPOSE :

Athénor pour la Ville de Saint-Nazaire et la Médiathèque pour la Ville de Pornichet
souhaitent mettre en place pour la saison 2016/2017 un partenariat culturel, pour
conduire, dans le cadre de leurs missions respectives, plusieurs actions visant à
créer au sein de la Médiathèque un pôle dynamique et vivant autour de la lecture
des textes de théâtre jeune public.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Le projet de convention, joint en annexe et soumis au Conseil Municipal, fixe les
modalités du partenariat entre Athénor et la Ville de Pornichet et précise les
implications et les responsabilités de chaque structure.

Certifié exact,
Le Maire,

La convention engage les parties pour la saison 2016/2017.

Jean-Claude
PELLETEUR

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat entre
Athénor pour la Ville de Saint-Nazaire et la Médiathèque pour la Ville de Pornichet
telle que présentée en annexe.

DELIBERATION :

⇒ Vu le projet de convention ci-annexé,
⇒ Vu l'avis de la Commission culture-patrimoine en date du 22 novembre 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat entre Athénor pour la Ville de Saint-Nazaire et la Médiathèque pour la Ville de Pornichet telle que présentée en annexe.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Madame LE PAPE, à la signer et à en assurer l'exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR